Regards croisés sur la pratique d'éducation permanente avec un public en voie de désaffiliation : Étude collaborative entre l'ASBL Dominos La Fontaine et la Fondation CYRYS (FUP)

Nous tenons, tout d'abord, à remercier les différents professionnels travaillant dans le domaine de l'éducation permanente, notamment ATD Quart Monde et Les Équipes Populaires, qui ont accepté de donner de leur temps pour partager leur expérience. Leurs témoignages ont pu enrichir notre réflexion.

Contexte de l'étude et historique

Dominos La Fontaine est une association locale créée en 2010 par des personnes désireuses de prendre une part active dans la lutte contre la pauvreté. D'emblée, l'éducation permanente, avec son objectif d'émancipation, est devenue la voie privilégiée des administrateurs. L'association a été reconnue par la Fédération Wallonie Bruxelles en axe 1 deux ans plus tard.

Diverses activités sont organisées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté : une brocante, une boutique solderie, un marché aux légumes qui peu à peu est devenu de la distribution de surplus. Le local est équipé d'une cuisine (des repas sont préparés selon la volonté et l'implication des participants). Il y a aussi une douche et une machine à laver, mais l'activité de base est le café-papote : là où les participants peuvent s'exprimer, discuter autour d'un café ou d'une soupe ou utiliser un ordinateur, aller sur internet, s'informer. Dans le cadre de l'éducation permanente, des discussions y traitent de l'actualité, de la qualité de l'information et des droits fondamentaux, humains et culturels, et de comment les mettre en œuvre. Les principales actions concernent le plus souvent la défense des droits des usagers et l'amélioration des services. L'expression culturelle a connu quelques succès, mais elle est plus difficile à mettre en œuvre.

En 2014, l'association est contrainte de déménager dans un autre quartier à la suite d'un nonrenouvellement de bail. Ce changement de localisation va entraîner une modification du public, beaucoup plus désaffilié. La mixité sociale s'étiole également, ce qui chamboule et questionne l'organisation des activités.

En 2015, Dominos La Fontaine fait appel à l'asbl RTA afin de l'aider à trouver des réponses aux difficultés qui semblaient être observées. Les échanges réalisés au cours de cette étude ont notamment permis de mieux organiser l'espace et l'accueil. La question lancinante de « comment faire de l'éducation permanente avec un public en voie de désaffiliation ? », est toutefois restée.

Depuis lors, l'équipe constate une augmentation des difficultés à amener le public cible à participer aux activités. Des méthodes sont expérimentées. Un protocole a même été établi pour favoriser l'émergence de moments d'éducation permanente au sein de l'espace d'accueil, le « café papote ».

En 2019, l'association a obtenu une augmentation de catégorie de reconnaissance en éducation permanente, ce qui a permis la création d'un emploi.

En 2020, la responsable de Dominos La Fontaine a sollicité la Fondation CYRYS afin qu'elle pose un regard tiers sur cette question préoccupante : « comment faire de l'éducation permanente avec un public en voie de désaffiliation ? ». Les objectifs de l'association sont aussi de déterminer les causes du désintérêt de son public pour les activités proposées et l'adaptation.

Le choix de la Fondation est motivé par le partage d'un territoire d'action commun d'une part et par les interactions et partage de réflexions des deux organisations depuis quelques années.

En acceptant la demande de Dominos La Fontaine, la Fondation espère atteindre les objectifs suivants :

- tenter d'offrir une autre vision et/ou compréhension des événements afin de les appréhender autrement,
- faire le point sur le chemin parcouru,
- ouvrir éventuellement d'autres portes (proposer d'autres pratiques, outils, questionner les actions actuelles...).

Méthode

La réflexion a été nourrie par la participation à des ateliers collectifs, des échanges avec les participants, des partages de pratiques avec d'autres professionnels actifs dans l'éducation permanente et la lecture d'ouvrages de référence et d'articles.

L'analyse est spécifique à l'association Dominos La Fontaine qui l'alimente de l'expérience et des observations de son équipe et récoltées auprès des participants. Il est toutefois possible que certains questionnements fassent écho auprès d'autres associations d'éducation permanente. Dans ce cas, nous espérons que cette contribution – qui n'a pas la prétention d'être une étude académique – puisse susciter des échanges constructifs. Les propos de ce rapport se veulent le reflet des différentes approches des partenaires qui y ont contribué afin de soutenir une production pluridisciplinaire et d'expertises diverses.

Les constats

Malgré l'augmentation constante du nombre d'usagers fréquentant l'association, la participation du public aux activités est de plus en plus difficile à mettre en œuvre pour autre chose que le café-papote :

- La mise en place de réunions et/ou d'activités est compliquée. Les personnes fréquentent les lieux et le café-papote, mais s'impliquent moins facilement dans d'autres activités. Une hypothèse pourrait être que le fait de proposer une structuration demandant un certain engagement qui inquiéterait, par les exigences que cela peut impliquer (horaires à respecter, constance dans la participation, respect des règles, attention au langage, non-dénigrement, etc).
- Une recherche de solidarité entre pairs est constatée, mais aussi, à contrario, une absence d'investissement dans une solidarité organisée. En effet, il arrive très souvent que les plus pauvres partagent entre eux, selon une organisation bien déterminée et avec leurs codes. Par exemple, celui qui « touche » fournit à celui qui n'a plus rien mais qui a son tour fournira quand il « touchera ». Celui qui ne partage pas le moment venu peut se faire malmener violemment. En revanche, il arrive aussi très souvent que les protagonistes refusent d'aller demander l'aide caritative ou celle du CPAS qu'ils pourraient obtenir et qui améliorerait leur quotidien. Ce phénomène de « non take-up » a fait l'objet d'études selon lesquelles il serait plus important encore que ce qui est observé par l'association l.

¹ Rapport 2016 de la COCOM sur la pauvreté : https://www.ccc-ggc.brussels/fr/observatbru/publications/2016-rapport-thematique-apercus-du-non-recours-aux-droits-sociaux-et-de-la

- L'intérêt pour la « vie de l'association » et/ou la mobilisation collective sont devenus très compliqués à susciter, comme si « l'esprit de corps » avait disparu et que les centres d'attention des personnes avaient changé par rapport au public précédent. Pour certains, il s'agit davantage d'une recherche d'une réponse à besoin immédiat et ponctuel. En outre, la tolérance à la frustration est faible : faire preuve de patience et de persévérance dans certaines démarches ou activités (pièce de théâtre par exemple) n'est visiblement pas simple, ce qui entraîne souvent un arrêt dans la mobilisation ou dans la fréquentation des activités.
- Accepter un petit succès, une réussite est loin d'être une évidence pour les personnes qui fréquentent l'association. Il semble souvent que des participants ne reçoivent pas les félicitations et les valorisations avec plaisir, mais plutôt avec suspicion, comme si derrière le compliment se cachait un piège. Le découragement, le défaitisme, le sabotage des activités ou l'auto-sabotage prennent vite le dessus sur le reste.
- S'arrêter pour prendre du recul pour comprendre d'où on vient et vers quoi on veut aller semble être d'une grande difficulté pour certains. Par là-même, il semble loin d'être évident de se projeter dans l'avenir et de s'impliquer dans une démarche émancipatrice, de se former aux moyens d'apprendre, s'informer, se questionner, trouver sa place et d'autant plus, refuser la place qui s'impose...
- Il semble que, parmi le public concerné, l'espoir et les croyances positives en l'avenir peuvent se faire rares. Discuter de l'élaboration d'un projet à long terme pourrait être rendu difficile par un vécu traumatique et inhibant : les impacts sur la santé mentale, l'humeur, la motivation, le sentiment d'auto-efficacité, les capacités cognitives, rendent probablement plus difficile la projection dans les changements de vie et la planification.

Pourquoi l'éducation permanente est-elle compliquée avec un public en voie de désaffiliation ?

Avant de répondre à la question posée du « comment », nous nous sommes demandé : « Pourquoi l'éducation permanente est-elle si difficile avec un public en voie de désaffiliation ? ». Plusieurs hypothèses sont présentées ci-dessous, sachant qu'aucune d'elles ne se conçoit indépendamment des autres.

Ensuite, nous tenterons de répondre à la question qui nous préoccupe, « Comment faire de l'éducation permanente avec un public en voie de désaffiliation ? »

Un problème de société

Les individus étaient autrefois reliés entre eux essentiellement par des croyances communes (religion, idéologie, nation, État, croyances aux institutions, classes sociales...). Nous faisions « bloc ou groupe » face à un « objet commun » (ennemi ou pas).

L'avènement de la société dite moderne promeut la notion d'autonomie et accorde de plus en plus d'importance à l'individu. La hiérarchie est contestée et évacuée. L'être humain est certes désormais autonome mais il est aussi orphelin d'un lien, d'une référence commune. Dans l'après-guerre, cette quête de l'autonomie et de l'hyper individualisme s'accentue. Le collectif c'est être dans quelque chose qui va ôter l'autonomie individuelle, va contraindre, empêche de penser librement. Aujourd'hui, l'être humain est un être déconnecté cognitivement et symboliquement du tout (Gauchet, 1988)².

Les appartenances se dissolvent et l'individu doit très vite être autonome. Ce ne sont plus les appartenances qui servent à construire, à façonner le psychisme et d'ailleurs, elles se dissolvent. La culture se diversifie. Elle s'écarte de ses racines ancestrales et historiques, elle devient mondialisée. Quant à l'individu, il doit se façonner par soi-même, le plus rapidement possible et ne dépendre de personne. Chacun devient alors entièrement responsable de ce qui lui arrive. L'échec n'est plus vu comme un destin de classe mais comme une défaillance personnelle.

Les caractéristiques et l'évolution de notre société n'ont fait que renforcer le phénomène de désinsertion sociale. En effet, comme l'énonce, de Gaulejac et Taboada-Léonetti (1994), différents facteurs spécifiques à notre société concourent au processus de désinsertion sociale :

- une perte de liens sociaux (augmentation des divorces, dispersion spatiale des familles, rupture...) privant les personnes d'une protection du tissu social. La disparition de gardefous socio-familiaux, la déliquescence des appartenances entraine une solitude des personnes face aux événements et aux difficultés à (sup)porter. L'école, les syndicats, l'Église ont perdu leur capacité à produire et à transmettre des valeurs universelles et à fonder des sentiments de solidarité collective.
- le facteur économique et professionnel qu'est le recul important de l'emploi. Aujourd'hui personne ne peut être certain de sa place (chômage, emploi précaire, condition salariale en baisse, licenciement collectif, contrats intérim...). Le non-emploi et l'absence de ressources personnelles font entrer les personnes dans un système de dépendance sociale. Le cercle vicieux peut très vite s'enclencher: perte d'utilité sociale, honte, mépris, remise en question.... Or, dans notre société, l'emploi est un important levier pour la reconnaissance sociale. L'informatisation et l'automatisation du travail rendent l'emploi de moins en moins accessible à une partie de la société, parce qu'il devient rare, mais aussi parce que le travail disponible requière des capacités de plus en performantes, ce qui le met hors de la portée de certains.

Ces 2 facteurs (la perte des liens sociaux et le recul de l'emploi) sont proches de ce qui constitue la notion de désaffiliation énoncée par Castel (voir annexe 1).

de Gaulejac et Taboada-Léonetti (1994), contrairement à Castel, identifient en outre un troisième facteur touchant à la dimension symbolique et normative (les valeurs, les normes défendues/dominantes). Notre société telle qu'elle a été construite, définit les « hors normes » comme sans valeur et inutile. L'individu est évalué selon une échelle de valeurs sociale ; par exemple sur son revenu, le pouvoir exercé sur les autres, les biens qu'il peut acquérir... Ceux qui ne sont pas dans ces normes, qui n'ont pas d'activité valorisée sur ces échelles, sont considérés comme sans valeur, ce qui n'est pas sans créer des troubles au niveau identitaire ou de l'intégration sociale (voir le niveau individuel ci-dessous).

_

² Marcel Gauchet – Le Monde désenchanté ? Paris, Cerf, 1988

Ce troisième facteur n'est pas anodin puisqu'il porte une critique vis-à-vis de l'aide sociale, telle qu'elle est institutionnalisée : tant que les valeurs et les normes resteront stigmatisantes, l'aide sociale restera dans un paradoxe. de Gaulejac (et Paugman également) constatent en effet que la façon dont les institutions prennent en charge les personnes ont une influence déterminante sur le comportement de ceux qui sont accompagnés. Si les travailleurs sociaux partent du principe que les personnes sont incapables d'être actrices de leur vie, les institutions décideront à leur place. C'est à ce niveau qu'une injonction d'insertion paradoxale se produit puisque d'une part elles demandent à la personne de se prendre en charge et d'autre part elles entretiennent la dépendance en traitant les personnes comme des inadaptés à rééduquer, resocialiser.³

Cette approche introduit la notion de culture parce qu'elle concerne les valeurs de la société. Elle trace un chemin pour l'éducation permanente par le biais des Droits culturels, tels qu'ils sont définis par la déclaration de Fribourg ⁴. La culture dominante se devrait de respecter les autres cultures, y compris la culture liée à la classe sociale. Les Droits culturels sont un outil très utile pour conscientiser les acteurs culturels et institutionnels, notamment les travailleurs sociaux, qui pourraient véhiculer ces valeurs dominantes de manière non-émancipatrice, voire aliénante, pour une population qui est reconnue dans une certaine identité et qui en bénéficie des ressources.

Dans ses statuts, l'asbl Dominos La Fontaine a gravé « la lutte contre l'exclusion » en tant qu'objectif, au même titre que « la lutte contre la pauvreté ». Qu'est-ce que cela implique comme actions ? Qui sont donc les exclus ? L'exclusion désigne un ou des manque(s), le non-accès. Parfois, c'est sans conséquence. Par exemple, les pauvres n'ont pas accès aux palaces. En revanche, ça devient problématique quand les pauvres n'ont pas à accès à un logement, car cela touche à un droit fondamental. Plus fréquemment, il y a des non-accès à des « choses du quotidien », à certains contacts sociaux, et ces manques additionnés créent de la frustration, des sentiments d'exclusion, d'injustice, de colère, et favorise les problématiques d'isolement social, aggravant encore davantage la situation de ces personnes précarisées.

Les exclus, ceux qui ont perdu leur place, qui ont perdu des accès, deviennent désinsérés de la société. Certains vont réagir, devenir des militants, comme ces TSE du Centre qui se sont exprimés à travers une BD⁵, d'autres, deviennent désaffiliés. Ils ne se sentent plus concernés par la société. Comment leur donner (ou redonner) l'envie d'exercer une citoyenneté active ?

Le cadre donné par le décret

Le champ de l'éducation permanente (voir également annexe 2) est traversé par un certain nombre de tensions⁶ au niveau des intentions et des modalités de mise en œuvre (Degée, 2013). Cinq d'entre elles sont discutées ci-après.

³ L'asbl Dominos La Fontaine a été confrontée de plein fouet à ce paradoxe, quand, en 2015, à la Région Wallonne, la demande de reconnaissance en insertion sociale a été rejetée d'un revers de mains avec l'argument que « l'insertion sociale est incompatible avec l'éducation permanente », alors que l'association est convaincue du contraire.

⁴ Déclaration de Fribourg en français (PDF <u>livret</u> et <u>Affiche</u>) (06.13 et 02.15)

⁵ Le Lien (périodique publié par le CPAG) a été consacré à cette BD « Madaïs » : https://www.cepag.be/sites/default/files/boomerangs/1775 cepag en lien 2017 3 web.pdf

⁶ La révision du décret en 2018 va dans le sens d'une amélioration significative par rapport aux « tensions ». Le texte du décret modifié :

 $[\]frac{http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl\&u=0\&g=0\&hash=4bdf3abb2bb119e3e836c1e2bc741a291c6c2914\&file=fileadmin/sites/edup/upload/edup_super_editor/edup_editor/documents/Actualites/decret_EP_modifie_le_14112018.pdf$

Une tension entre le développement individuel et l'élaboration d'un projet collectif

Sur le terrain, les intervenants observent que beaucoup de personnes ont besoin avant toute autre chose d'être écoutées et ne plus être seules. Prendre conscience qu'on est isolé et que d'autres vivent les mêmes choses, participer à un groupe, est déjà une étape en soi. Rejoindre l'usager dans ses questions plus personnelles lui redonne une assurance, une envie de se (re)prendre en main, de relancer son esprit critique et, peut-être de se mobiliser pour une cause collective. Il est certain que dans ce chemin vers l'émancipation individuelle, chaque personne va évoluer à sa façon, certaines iront vers des actions collectives, d'autres resteront au niveau individuel et d'autres encore ne pourront pas se mobiliser.

Comme le souligne la responsable de l'asbl Dominos La Fontaine, il faut rester attentif à ne pas confondre thérapie, aide ou insertion sociale d'une part et éducation permanente d'autre part car les pratiques et les buts ne sont pas identiques. Dans la pratique, il est certain qu'il est difficile de construire un raisonnement avec des gens qui ont le ventre vide. Il est parfois inévitable de se pencher d'abord sur les besoins de la personne avant toute autre chose. En effet, comment libérer l'expression culturelle d'une personne qui est entièrement préoccupée par la nécessité de trouver ses moyens de subsistances ? Ou avec celle qui est « mal dans sa tête » ? Est-ce possible d'impliquer les pauvres dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ou sont-ils condamnés à une aliénation indéfectible à leur état de pauvreté ? Que leur reste-t-il comme marge de manœuvre : la dignité et le respect ? C'est déjà bien, mais ce n'est pas suffisant pour leur permettre d'exercer leur droit à une citoyenneté active et responsable.

L'émancipation individuelle et collective ne sont pas exclusives et nécessitent d'être articulées l'une par rapport à l'autre dans le travail quotidien des associations d'éducation permanente. Ces 2 approches sont à mobiliser à des degrés divers, en fonction de la dynamique des groupes et des personnes qui les composent. Il reste cependant à ne pas confondre émancipation et confiance en soi, même si cette dernière est indispensable à l'émancipation.

L'émancipation, qu'elle soit individuelle ou collective est un des principaux objectifs de l'éducation permanente et c'est en cela que des tensions ne devraient pas exister⁶.

Cependant, la dialogique qui, selon l'association, est très efficace pour développer un processus critique, ne semble pas possible en dehors d'un groupe de participants et c'est là que la présence minimum de 5 personnes (chiffre imposé par le décret) semble pertinente. Par contre, l'association estime que la conscientisation est aussi un levier d'émancipation qui peut être tout autant individuel que collectif. Dans la pratique, c'est souvent par le biais d'une émancipation individuelle préalable que la personne est amenée vers le groupe. En tout cas, le développement individuel n'est pas antagoniste à l'élaboration d'un projet collectif. Il y a des interactions entre les deux. Le développement individuel est nécessaire à l'action collective et l'action collective nourrit le développement individuel. En jouant sur cette interaction, la tension devient une réelle synergie.

Après discussion, nous nous demandons si la solution ne serait pas de pouvoir travailler conjointement sur les trois domaines évoqués ci-avant : la thérapie, l'insertion et l'éducation permanente. Cela impliquerait soit que l'association soit reconnue dans les trois domaines, soit qu'elle puisse travailler en synergie avec, par exemple, une maison médicale et un service d'insertion. Il faudrait que ces services reconnaissent la pertinence de l'éducation permanente en complément de leur propre action. Le cloisonnement entre les cadres d'action est actuellement trop rigide et pourrait être un frein à cette synergie entre les actions individuelles et collectives.

Une tension dans la compréhension des uns et des autres de la notion d'éducation permanente

Le concept d'éducation permanente n'est pas compris de manière univoque : pour la Région wallonne⁷ (RW), il s'agit d'une « éducation tout au long de la vie » (ou continuée), devant permettre à l'individu de faire face aux enjeux de la société, en particulier en termes « d'employabilité ». L'éducation permanente telle que prônée par la Fédération Wallonie-Bruxelles repose sur une autre conception de l'individu. Ce n'est pas à « l'entrepreneur de soi » qu'elle s'adresse mais au « citoyen critique, participatif et actif » (Moulaert et Renan 2007). Cette divergence de point de vue est lourde de conséquence : là où les associations reconnues d'éducation permanente s'adressent à un public volontaire, dans une optique de conscientisation, dans une vision globale et est orientée sur les droits des citoyens, les partisans de l'éducation tout au long de la vie s'adressent à un public contraint de se mobiliser, c'est-à-dire acquérir des savoirs et des savoir-faire utiles (et utilisables, par la société sous peine de sanction (perte d'un droit, d'une aide, etc.), un public qui a des devoirs vis-à-vis des institutions et dont les efforts sont soumis à un résultat (Degée, 2013).

C'est intéressant en tant qu'arguments pour le combat à mener, car la vision de la RW, qui n'a pas l'EP dans ses compétences, est aliénante pour le public concerné. Ce dernier a, en effet, besoin d'être libéré de la contrainte de s'intégrer à un système qu'il considère souvent comme mauvais. Il n'y a plus d'emploi pour tout le monde. L'insertion sociale doit se démarquer clairement de l'insertion socio-professionnelle (à laquelle la définition de la RW fait référence) et trouver d'autres voies que l'emploi pour être opérante.

L'éducation permanente vise l'émancipation de l'individu en tant que citoyen qui a un rôle à jouer dans la construction sociale, alors que la formation socio-professionnelle vise l'acquisition de savoir et de savoir-faire nécessaires à l'intégration par le travail. Il ne peut y avoir de confusion entre les deux cadres. En effet, l'individu émancipé de la logique d'insertion par le travail trouvera sa place en tant qu'acteur et partie de la société. L'exclusion du travail ne peut être une cause d'exclusion sociale, ce qui est trop souvent le cas. Nous devons distinguer la société marchande mondialisée de la société des individus organisés dans un type de vivre ensemble selon des valeurs culturelles propres à chaque société.

Mais l'éducation permanente peut-elle pour autant se limiter au seul champ culturel ? Pour répondre à la question, il faut d'abord définir le champ culturel d'une société. Peut-être pouvons estimer que la culture est en tout, ce qui rendrait le champ de l'éducation permanente universel.

Une conception universelle du champ de l'éducation permanente pourrait-elle générer des tensions entre les différents secteurs de l'action sociale ? Oui, au regard de ceux qui estiment indispensable l'aliénation des allocataires. Ce sont ceux-là aussi qui ne conçoivent l'insertion sociale que par la voie du travail, ce qui revient à dire que, dans cette vision de la société, les citoyens ne peuvent qu'être aliénés à des valeurs impératives le plus souvent monétaires. Dans cette optique, la tension est effectivement très forte, au point que l'éducation permanente pourrait être perçue comme une menace pour l'ordre établi. En effet, dans cette vision sociale, certains individus doivent être exclus au nom de la préservation et de la continuation du modèle social actuel basé sur un système économique qui s'est largement « émancipé » ces dernières décennies. Mais le libéralisme économique implique-il forcément l'aliénation des peuples ? N'est-ce pas plutôt, à ce niveau aussi, la disparition de valeurs fortes (religieuses, philosophiques ou politiques) qui a permis la régulation par l'exclusion ?

La question est aussi de savoir comment va évoluer la révolution technologique en cours : il y a en effet grand risque de voir l'hémorragie d'emplois continuer, rendant encore plus difficile l'inclusion sociale par la voie du travail.

L'insertion socio-professionnelle est utile si elle vise à permettre un réajustement des savoirs et des savoir-faire en fonction des besoins. En revanche, elle se dénature quand elle devient un outil de

⁷ L'éducation permanente n'est pas une matière de la Région Wallonne. C'est une compétence exclusive de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La RW n'a pas à définir l'EP. Par contre, la RW est compétente pour la formation socio-professionnelle et l'insertion sociale.

sanction. Même si elle contribue à l'insertion sociale en favorisant l'accès à l'emploi, elle ne peut être confondue avec cette dernière dont le champ dépasse le cadre de l'emploi. En effet, l'insertion sociale peut également être réalisée par l'exercice de la citoyenneté, par une utilité non économique, par une action politique ; de même que le travail s'exerce très souvent en dehors de l'emploi (en cuisinant, en jardinant, en aidant son voisin, par des activités créatrices non rémunérées, etc.)

L'emploi et la cohésion sociale sont des compétences de la Région Wallonne. La culture qui comprend l'éducation permanente est une compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Mais est-ce possible d'envisager la cohésion sociale sans une approche culturelle ?

Le débat est tellement important, que nous nous devons de surpasser les tensions, de les vaincre pour créer une société telle que nous la voulons tous ensemble, avec nos diversités. Dans ce but, l'éducation permanente pourrait ou devrait jouer un rôle prépondérant. Voulons-nous une société de robots efficaces, productifs et consommateurs dociles ou préférons-nous une société de citoyens critiques et créateurs ?

Une tension dans la portée du terme « émancipation ».

« L'émancipation, c'est sortir de la place qui nous a été assignée et qui nous aliène » (Maurel, 2010). Dès lors, ce qui compte, c'est d'aider la personne à reconnaître ce qui l'aliène. Si le décret est en accord avec cette proposition, les associations font de l'éducation permanente dès qu'elles conscientisent aux droits, aux devoirs, aux responsabilités et permettent à chacun de poser des choix, de devenir acteur de sa vie grâce à un esprit critique et une capacité à faire face aux pressions sociétales. L'émancipation est un chemin le long duquel chaque petit pas compte et non un état à atteindre (et qui sera acquis une fois pour toute).

Selon Muriel Vandenborght (2014), le type d'engagement a évolué depuis 40 ans. Les personnes n'agissent plus comme un corps homogène porteur d'un message unique mais en tant qu'ensemble d'individus aux caractères différents et capables de trouver des points de conflits à porter de manière commune. Ce qui veut dire que l'action collective est possible mais avec un autre mode d'expression en lien avec les valeurs et l'autonomie de notre société actuelle, inutile d'idéaliser le militantisme d'hier, cherchons plutôt à savoir comment chacun peut jouer un rôle d'acteur à son niveau (par exemple des actions posées par la personne au quotidien pour préserver l'environnement, participer à un projet qui la touche, se rendre à une conférence car le thème préoccupe ...).

Un équilibre est à trouver entre le soutien apporté à ce militantisme collectif - en perte de vitesse mais qui existe encore - et l'appui aux personnes pour être actrices émancipées (sans tomber, pour autant, dans le paradigme de « l'individu, entrepreneur de lui-même », où il devient le seul responsable de ce qui lui arrive).

Il peut également s'agir d'amener un participant à défendre ses droits, de le soutenir, éventuellement par une démarche collective ou, de manière plus large, de faire changer une pratique locale nuisible pour les usagers. Conscientiser les travailleurs sociaux, c'est aussi une action utile qui relèvera de l'éducation permanente si elle est portée par les usagers.

En fait, l'émancipation peut aussi bien concerner l'individu en tant que tel que l'individu en tant que partie d'un collectif agissant. L'individu peut agir seul sur ses propres perceptions, sur son propre fonctionnement, sur ses valeurs, mais il n'a de force sociale que dans le cadre d'un groupe : « Ensemble, on est plus fort ! » Ce vieux slogan conserve tout son sens au fil du temps. Le collectif est nécessaire à la démocratie. Cette dernière ne doit pas être seulement une addition d'individus. Elle a besoin de consensus, comme l'individu a besoin de la dialogique pour grandir.

Le décret englobe tout autant l'émancipation individuelle que collective :

« Le présent décret a pour objet le développement de l'action d'éducation permanente dans le champ de la vie associative visant l'analyse critique de la société, la stimulation d'initiatives démocratiques et collectives, le développement de la citoyenneté active et l'exercice des droits civils et politiques, sociaux, économiques, culturels et environnementaux dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle. » (Article 1, paragraphe 1 du Décret⁸).

Une tension dans le rapport au temps

La conscientisation et la mobilisation des personnes prend du temps : le temps des pouvoirs publics n'est pas le temps des personnes.

La contrainte de résultats, des présences obligatoires, des preuves de réussites.... Ne sont pas toujours possibles à donner dans l'immédiateté. L'éducation permanente vise plutôt à enclencher un processus auprès des participants plutôt qu'un résultat immédiat. Peut-on réellement faire de l'éducation permanente avec des exigences de résultats? Le risque est de « pervertir » le projet initial de l'association pour maintenir les subsides. Or, l'aveu d'une difficulté - voire d'un échec - permet d'enrichir et d'aller vers une évolution positive. D'ailleurs le décret a évolué en ce sensprès concertation via des chercheurs avec un panel d'associations d'éducation permanente. Il est encore tôt pour voir les impacts du changement.

Certains pensent qu'il serait intéressant que le décret puisse avoir une conception plus globale de l'éducation permanente et soutienne la démarche idéologique, méthodologique et pédagogique. Sans cela, les associations, soumises à la pression de la reconnaissance (dont leur survie dépend parfois) pourraient être amenées à sélectionner le public pour les faire rentrer dans des exigences.

La survie de beaucoup d'associations dépend de la reconnaissance en éducation permanente. Des emplois sont en jeu. Certains fonctionnaires semblent parfois trop rigoureux dans l'interprétation du décret. A contrario, d'autres sont sensibles aux réalités de terrain et désireux de privilégier le processus au résultat. L'auto-évaluation est maintenant exigée par la nouvelle formule du décret. La responsable de Dominos La Fontaine souligne que le décret garantit la liberté de choix des associations sur les plans idéologique, méthodologique et pédagogique, à condition de rester dans le cadre. Il y a des impératifs de temps (rapports et justificatifs à rentrer) mais cela peut aussi une opportunité de sensibiliser les participants aux réalités de l'association.

Des échanges ont lieu entre associations. Les partenariats sont d'ailleurs encouragés par le décret. Ils doivent pouvoir se concevoir dans une relation égalitaire, indépendamment de la taille ou de la réputation des partenaires. Ils sont également encadrés, mais de manière plus souple et plus favorable dans la nouvelle version du décret. Rien n'empêche l'intervision et l'échange de pratiques. La diversité des associations et de leurs approches est une richesse pour le secteur de l'éducation permanente.

Une tension due à un flou de définition relative au public

Enfin, le public visé par l'éducation permanente est « issu de milieux populaires », c'est-à-dire, selon la définition de l'article 2 du Décret un groupe de participants composé de personnes, avec ou sans

⁸ Le décret est publié sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles :

http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?eID=tx_nawsecuredl&u=0&g=0&hash=4bdf3abb2bb119e3e8 36c1e2bc741a291c6c2914&file=fileadmin/sites/edup/upload/edup_super_editor/edup_editor/documents/Actualites/decret_EP_modifie_le_14112018.pdf

emploi, qui sont porteuses au maximum d'un diplôme de l'enseignement secondaire ou de personnes en situation de précarité sociale ou de grande pauvreté.

Cette définition est vaste. Le public est bien plus large que les personnes sans emploi, sans revenus, avec un faible niveau d'étude et faisant face à des difficultés financières. Parfois, il arrive qu'un participant soit issu d'une famille aisée dont il s'est écarté ou qu'il ait connu l'aisance. A contrario, certaines personnes vivent dans la précarité mais peuvent répondre à leurs besoins de base et sans souffrir de leur situation.

Ce qui veut dire que les participants ne doivent pas nécessairement être en situation de besoin pour pouvoir participer à l'éducation permanente.

Ce que les personnes ont en commun, ce sont surtout des manques (manque d'emploi, de mobilité, de liens sociaux) et/ou un refus de ce qu'ils vivent et non une identité partagée. Il ne s'agit pas d'un public homogène mais plutôt de « collections d'individus » (et non des collectifs) pour parler comme Castel. Comme, par ailleurs, les limites entre les classes sociales s'estompent, les associations sont confrontées à un grand nombre de situations différentes, pouvant aller d'une vulnérabilité commençant à s'installer à une désaffiliation marquée. Cette diversité complexifie la manière d'aborder « le public » mais elle apporte aussi une richesse et vient souligner que l'émancipation ne touche pas que le public précarisé. Le rôle de l'animateur est d'assurer que les relations soient égalitaires.

Les manques non choisis ne sont pas un ciment. La situation de manque commune à tous peut en revanche le devenir. Il s'agit donc de faire prendre conscience à chacun qu'ils manquent tous de quelque chose. A partir de là, on peut éventuellement construire un lieu commun.

Le rôle de l'association

Les acteurs de changement sont de plus en plus confrontés à une société qui se complexifie, se radicalise. La mondialisation rend floue l'identification de l'adversaire et complexifie la compréhension des enjeux (Collectif, 2017).

Face à cette complexité, les associations actives en éducation permanente sont plus diversifiées, chacune avec ses buts, ses méthodes, son public. L'éducation populaire est devenue éducation permanente, ce qui correspond mieux à l'évolution du public en général et à la diversification des enjeux.

Historiquement, le public était principalement issu de la classe ouvrière. Il était relativement homogène, avec des soucis communs. Certaines associations de cette époque sont encore là actuellement. Elles ont une solide expérience et des idéologies rodées. D'autres associations plus spécifiques se sont créés avec des objectifs différents (par exemple, les associations environnementales) et un public plus instruit, désireux de s'impliquer dans un combat choisi. Enfin, des associations émergentes, dont fait partie Dominos La Fontaine, viennent réclamer, elle aussi, non pas seulement un droit à un morceau du gâteau que représentent les subsides, mais le droit de dire, d'être actifs, de s'attaquer à un public non casé, mais aussi non habitué à participer aux activités proposées. En revanche, ce public a l'habitude de fréquenter les associations d'aide sociale.

Quand on souhaite sensibiliser un public pauvre, on ne peut agir sans sensibilité pour ses besoins. Et puis, comme dit la responsable : « On ne peut pas discuter avec un estomac vide et encore moins refaire le monde ». C'est là que la particularité s'installe : en tant qu'association de lutte contre la pauvreté, Dominos La Fontaine organise de l'aide sociale. Le principe, c'est qu'il n'y a pas de

_

⁹ Toutes les associations reconnues en éducation permanente n'ont pas un public désaffilié, bien au contraire! C'est néanmoins le cas des associations impliquées dans la pauvreté. Dans notre cas, comme dans d'autres, oui, il s'agit plus d'une « collection » que d'un collectif, avec un éventail de situations différentes, parfois très éloignées les unes des autres, avec des cultures différentes et parfois aussi avec des pathologies qui compliquent encore plus la mise en œuvre d'un collectif.

bénéficiaires, mais des participants. Tout est donc décidé avec le public cible, au café papote. Ainsi conçue, l'organisation de l'aide sociale est devenue une activité proche de l'éducation permanente. Les participants aiment donner leur avis, sont bien présents comme usagers mais ils s'impliquent peu en tant que bénévoles.

Les personnes en voie de désaffiliation : particularités

Au niveau individuel, nous épinglons quatre hypothèses pouvant éclairer les raisons pour lesquelles la mise en œuvre de l'éducation permanente est compliquée.

Des stratégies d'adaptation diverses

Outre le fait, comme nous l'avons dit plus haut, que l'ensemble des personnes dites désaffiliées (désinsérées) n'est pas une réalité univoque, les stratégies mises en place diffèrent d'un individu à l'autre.

Les personnes qui sont exclues d'un « champs social » (Bourdieu) éprouvent de grosses difficultés à y revenir, même pour le remettre en question. Pour certaines d'entre elles, une place négative vaut mieux que prendre le risque de ne plus avoir de place du tout (cela est perçu comme dangereux). Il est nécessaire de prendre conscience que « prendre le risque de revivre le rejet, de retomber plus bas.... Ce n'est pas possible ». 10

Si la phase de résistance (période durant laquelle la personne mobilise ses ressources et refuse le statut d'assisté)¹¹ ne se résout pas de manière positive, intervient alors une phase durant laquelle elle tente de faire face à l'exclusion en mettant en place des stratégies qui lui sont propres.

Plusieurs stratégies ont été identifiées (de Gaulejac-Taboada-Leonetti, 1994) :

Stratégies	But recherché	Exemples d'implications psychologiques	Exemples d'implications sociales
Contournement	Contestation de l'image négative	Références à d'autres systèmes de valeur	Désimplication Dérision Inscription dans la marge
Dégagement de la situation	Revalorisation de l'image	Affirmation de soi dans l'agressivité Désir de revanche Recherche de reconnaissance sociale (individuelle et collective),	Mise en cause du système Mobilité dans le système Rapport de force modifié (changement dans sa relation habituelle à l'autre)

_

¹⁰ C'est intéressant et pertinent, semble-t-il, de mettre en évidence cette problématique sous l'angle de la stratégie d'évitement. Cela met en lumière un ensemble d'éventuelles solutions pour pallier l'évitement, comme l'activation des ressources, la désensibilisation....

Dans un premier temps, les personnes qui vivent une situation d'appauvrissement ou de difficultés financières essayent souvent de se débrouiller par elles-mêmes. Si on leur conseille une aide à demander, elles répondent invariablement : « Je ne veux pas profiter de la société, je veux m'en sortir par moi-même. » La personne « résiste » à la dégradation de sa situation. Elle utilise ses ressources pour essayer de s'en sortir.

Stratégies	But recherché	Exemples d'implications psychologiques	Exemples d'implications sociales
Défense (Défense suite)	intériorisation de l'image négative	Évitement Différenciation Dénégation Résignation (plus confiance en soi ni en l'autre) Réappropriation comme sujet mais dans ce statut d'assisté, dans l'image négative	Isolement Privation d'identité collective Fuit la réalité par la drogue, alcool Instrumentalisation des services « j'ai droit aux aides sociales » Passivité sociale Autodestruction Surenchère dans la destruction
			de soi

Connaître et repérer cette diversité de réactions peut permettre aux intervenants de l'éducation permanente d'agir de manière appropriée.

Remarquons que la désinsertion sociale ne se réduit évidemment pas à la manière dont l'individu subit sa disqualification, il est aussi acteur dans ce processus. Participer à sa propre désinsertion est une façon de refuser la société qui demande trop effort pour faire sa place, c'est en quelque sorte un acte de résistance pour rester sujet de son histoire.

Une loyauté au groupe d'appartenance qui piège au lieu de libérer

Dans le même ordre d'idée, la difficulté à enclencher un travail de mobilisation individuelle et/ou collective peut être l'expression d'une forme de loyauté à son groupe d'appartenance et/ou sa famille. Selon l'observation de Dominos La Fontaine : « Dès qu'ils s'approchent du succès ou l'obtiennent, ils s'autosabotent » ou encore : « Ils se valorisent par une *bad boy attitude* ».

S'éloigner du milieu dans lequel on est né, en s'investissant dans des activités (ou des études), peut être mal perçu par l'entourage : « Et s'il/elle se mettait à se sentir supérieur.e et s'éloignait ? ». La personne est soumise à un dilemme entre sentiment d'appartenance et réalisation de soi au risque de ne plus être reconnu par son groupe.

Outre les questions de loyauté, il pourrait y avoir aussi une sorte de « destin social » suivant lequel l'exclusion touche plus vite et davantage les milieux défavorisés. Dès lors, ceux à qui cela arrivent sont comme résignés face à cette reproduction sociale qu'ils considèrent comme inévitable., Ils sont en outre convaincus que tout effort pour changer le cours des choses est vain, voire inopportun.

Un fragilité psychologique personnelle : trop blessé pour « penser collectif »

La mobilisation personnelle en vue de mettre en place des actions collectives est pour certains excessivement difficile en raison de troubles psychologiques plus ou moins graves, liés à des parcours souvent empreints de violence, négligence, maltraitance, rejet, deuil, perte de logement, séparation, perte d'emploi, problème de santé... La confiance est rompue par rapport à soi et par rapport à l'autre. Il s'enclenche une période de résistance à partir de laquelle certains réussiront à reprendre le contrôle à ce stade (en fonction de facteurs personnels et structurel, de leurs ressources).

Si la situation se prolonge ou si d'autres événements se rajoutent et touchent d'autres dimensions de la vie (économique, sociale, psychique...), la personne peut se laisser glisser de plus en plus bas. Usée par la gravité de la situation ou par une trop forte accumulation d'échecs, elle perd ce qu'il peut lui rester de résilience.

Le travail social consistera d'abord à rétablir un lien avec la personne avant de pouvoir envisager de la mobiliser, que ce soit pour elle et/ou pour le collectif.

Celui-ci est compliqué s'il y a des assuétudes puisque celles-ci, outre le fait qu'elles masquent le potentiel des personnes, sont un frein à la mobilisation individuelle et/ou collective.

Le rapport au temps est différent

Le temps est vécu différemment au sein des familles précarisées. Elles passent d'un temps chaotiqué entre elles à un temps rigide¹³ avec les institutions. Elles vivent des successions d'événements auxquels elles ne savent pas toujours faire face de façon adéquate. On pourrait prendre l'image d'un cerf-volant secoué par le vent n'ayant pas assez de poids pour se stabiliser ¹⁴.

Comme ces familles souffrent par ailleurs souvent d'un système familial trop ouvert, tout le monde se mêle de leur affaire (SAJ, CPAS, associations...), elles vivent un chaos qui les épuisent et les amènent à s'inscrire en faux : aux sollicitations répond désormais la rigidité léthargique. Les souffrances, les efforts, les interactions, tout est trop. La personne ne bouge plus, ne répond plus au téléphone, ne se lève plus, ne vient plus aux rendez-vous, etc., épuisée par l'instabilité et l'imprévisibilité des évènements. C'est le concept « d'impuissance acquise » (Seligman). En ce qui concerne le rapport au temps, la « rigidité léthargique » explique l'incapacité à respecter un horaire, à effectuer une démarche. Pour augmenter (ou rétablir) le « sentiment d'auto-efficacité » (Bandura), il faut prioritairement s'assurer de la réussite de ce qui va être entrepris par la personne. Un nouvel échec renforcerait le problème.

Ce vécu a des répercussions sur la façon de vivre le passé, le présent et le futur : le passé ne leur permet pas de construire leur identité, chargé qu'il est d'échec et sans sentiments de progrès. Le vécu est laissé de côté, comme vidé de sa charge émotionnelle (et même de son contenu) pour s'en préserver. Le présent est, quant à lui, chaotique et donc ne pourra pas devenir un passé valable.

Enfin, par voie de conséquence, l'avenir est très immédiat, les aléas de la vie leur interdisant de prévoir et empêchant l'élaboration de projet, l'organisation du temps.

¹² Chaotique : désordonné, tumultueux

¹³ Rigide : ordonné, structuration obligatoire

¹⁴ Le cerf-volant a besoin du vent (de l'aide, une prise en charge) pour avancer, mais vu qu'il est trop léger (inadapté, blessé, désœuvré), l'effet du vent n'est pas celui escompté. Au lieu d'avancer, il est subit des secousses (cahot, incapacité).

Comment faire de **l'éducation permanente avec un public en voie de** désaffiliation **? Des pistes...**

Après plusieurs rencontres, observations, lectures et discussions ; en fonction de l'expérience de chacun et des hypothèses formulées ci-dessus, nous épinglons quelques pistes à différents niveaux.

Avec quel public?

Le public cible de Dominos La Fontaine est défini : il est pauvre, souvent en situation d'exclusion par les manques qu'il ressent et par la stigmatisation qu'il subit. Il a choisi la résignation ou souhaite lutter contre les injustices qui le frappent. Il s'évade par des comportements addictifs ou se rebelle avec ou sans délinquance, parfois avec violence ou pire, il se radicalise. En effet, cela a été évoqué, il n'est pas homogène.

L'éducation permanente, par voie décrétale s'adresse à un public majoritairement adulte. Cependant la révision du décret en 2018 assouplit considérablement la règle. Doit-on y voir-là une invitation à travailler plus avec les jeunes ? Eux aussi ont un grand besoin d'émancipation. Beaucoup d'entre eux subissent l'exclusion de plein fouet. Les manques auxquels ils ont à faire face barrent leur horizon, les empêchent de construire leur vie. Parfois, ils sont issus de familles déjà dans la pauvreté. Parfois, ce n'est pas le cas. Mais, le manque de perspective, les empêche d'être au moins à la hauteur de leurs parents. Tout est fait pour les « insérer », pourtant beaucoup s'attardent dans une adolescence plus destructrice que constructive.

«...tout est trop centré sur la resocialisation afin de préparer les jeunes à respecter horaires et habitudes de travail. Il y a là plus qu'un débat à mener sur une évaluation ou une évaluation à faire. Il y a à redéfinir les principes d'action de l'éducation permanente. »

Bernard Francq¹⁵

La jeunesse n'est-elle pas l'avenir de la société ? Pensons donc à faire aussi de l'éducation permanente avec les jeunes, afin qu'ils puissent retrouver leur place légitime de bâtisseurs de changement. Aidons-les à maçonner un avenir plus juste, plus solidaire, plus démocratique. Aidons-les à trouver de quoi ils veulent s'émanciper.

Comment organiser un projet ?

La nécessité de réaliser une activi

La nécessité de réaliser une activité a parfois des causes très différentes : une demande du pouvoir organisateur, la volonté de l'animateur, une décision prise par l'équipe, une source externe, etc. Cependant, c'est avec les participants qu'il faudra prendre la décision finale. C'est avec eux que les modalités de réalisation du projet vont être déterminées.

Avant tout, pour chaque activité, il faut inviter les futurs participants. Comment s'y prendre? En ciblant le public en fonction des critères bien précis à l'intérieur de la précarité? Parfois, ce sera nécessaire pour avoir un groupe quelque peu homogène, plus facile à animer. Ou en semant les invitations à tout vent pour faire venir ceux qui sont intéressés par le thème abordé, quitte à avoir un groupe aux sensibilités parfois très éloignées? Ou encore en s'appuyant sur un groupe déjà existant? Après avoir choisi les critères de sélection, les canaux de communication qui vont être utilisés pour lancer les invitations doivent aussi être déterminés. L'expérience acquise par Dominos La Fontaine enseigne que le bouche-à-oreille et le parrainage sont les moyens les plus efficaces pour faire venir

¹⁵ Intermag magazine : Prévention et désaffiliation sociale : Au-delà de l'indignation Exposé de Bernard Francq Sociologue

les gens. Un autre avantage de ces méthodes est qu'elles vont générer un groupe relativement plus homogène de gens qui se connaissent déjà ou au moins par personnes interposées.

Les réseaux sociaux, les distributions de flyers, même de main à main, les affiches ont un impact très limité sur la participation physique, « en présentiel ». L'information passe, mais sans générer suffisamment de motivation. En effet, d'autres facteurs que l'information elle-même vont intervenir pour décider la personne à participer : très souvent, habitués à être « hors » de tout, les personnes désaffiliées risquent de penser que « ce n'est pas pour elles », même si elles apprécient l'activité. Elles sont résignées au point d'être convaincues que leur situation d'exclusion est irrémédiable. Elles ne sont pas paresseuses, elles se ne sentent simplement pas concernées. Même si on essaye de les convaincre du contraire, elles s'autoexcluent de champs auxquels elles pensent ne pas avoir accès. C'est différent du manque de confiance en soi qui va souvent de pair et est aussi une cause d'autoexclusion.

Vaincre ces obstacles n'est pas chose aisée. Les avancées se font à petits pas pour de petits résultats. Impossible d'établir un programme, d'avoir des certitudes. Il suffit parfois de presque rien, mais ce presque rien relève parfois de l'impossible tellement il paraît énorme.

Pour pouvoir entrer en contact avec le public en situation de manques, les activités d'aides matérielles peuvent être utiles. C'est une bonne occasion de prendre contact, mais aussi de déjà être actif en éducation permanente en combattant la charité condescendante, en cultivant avec les usagers le sentiment qu'ils ne sont pas des bénéficiaires, mais des ayants droit ; en déterminant avec eux les règles de la distribution et en les faisant participer à son organisation. Ce n'est pas facile, d'autant plus quand ils ont l'habitude de recevoir sans être sollicités à s'impliquer.

L'aide est aussi parfois perçue comme un cadeau bienfaisant. Il ne faut donc pas s'étonner alors que certains viennent eux aussi avec des petits cadeaux, mais aussi qu'ils se fâchent si on veut partager leur cadeau avec le groupe. Dans ces cas-là, ils ont besoin de relations privilégiées et ne sont pas encore prêts à s'investir en groupe. Ils ne le seront peut-être jamais, mais ça ne les empêchera pas de participer à un café papote et à ses discussions improvisées, en groupe ¹⁶.

En résumé, pour faire de l'éducation permanente avec le public exclu, désinséré, désaffilié, le mieux, c'est de d'abord se libérer soi-même d'un maximum de contraintes, de manière à pouvoir s'adapter au public visé ou rencontré, mais sans se dénaturer. Avant de commencer, il faut casser le miroir dans lequel des solutions ou de l'approbation seraient recherchées. Ce n'est pas en lui-même que l'animateur va puiser les solutions. Il les trouvera au sein du groupe.

Contrairement aux craintes de certaines associations, l'association Dominos La Fontaine estime être à la fois libre et capable de travailler dans le cadre du décret. Elle est libre et amène son public à participer librement à sa « libération »¹⁷. Et pour une démarche efficace, le mieux est d'apprendre du travail même d'éducation permanente¹⁸.

Pour espérer réussir, il faut essayer, ne rien rejeter, ne pas se décourager, avancer grâce à des autoévaluations pertinentes, sans jugement, sans froissement d'amour-propre. La meilleure recette, c'est de partir des gens eux-mêmes de leurs désirs, tout en acceptant la possibilité qu'un abandon sera toujours possible et que ce sera un risque permanent pour le projet. Il ne faut pas faire le projet sien, mais leur. L'animateur ne doit pas être en demande de réussite. Il doit se « désimpliquer »¹⁹ au profit

¹⁶ Au niveau de l'asbl Dominos La Fontaine, les statistiques de l'année 2019 révèlent que 20 % des 475 usagers de l'association ont participé à des activités d'éducation permanente principalement dans le cadre du café papote, mais seulement 5 % ont participé assidûment.

¹⁷ Paulo Freire, père de la pédagogie de la libération.

¹⁸ « Personne n'éduque autrui, personne ne s'éduque seul, les hommes s'éduquent ensemble par l'intermédiaire du monde. » (Paulo Freire. (1974).

L'animateur, malgré toute la peine qu'il mettra pour faire vivre le projet, ne devra pas y mettre beaucoup de lui-même et surtout, il ne devra pas espérer un résultat selon ses propres attentes. Il visera avant tout la réalisation des objectifs d'émancipation des membres de son groupe. Par contre, selon la situation, il peut participer au projet, sur un pied d'égalité, au même titre que les autres participants.

de l'implication (ou pas) des participants. Le processus mis en place pour développer l'esprit critique, pour conduire à l'émancipation du participant par rapport à sa propre situation (sociale, familiale, financière ou culturelle) doit primer sur le but du projet (un spectacle, une vidéo, une expo, etc.).

Au niveau sociétal

Sans répondre directement à la question, il nous semble que la sensibilisation du grand public à ce qu'est la désaffiliation, ses causes et sa portée permettrait de changer le regard porté sur les personnes précarisées/désaffiliées et, par voie de conséquence, enlèverait une partie du poids de la stigmatisation car, « à l'heure où le travail et l'argent sont les signes de la réussite, ceux qui n'ont ni l'un ni l'autre se vivent comme ayant échoué, donc comme des ratés » (de Gaulejac et al., 2014).

La Région Wallonne a publié en 2016 une vidéo d'animation qui va en ce sens, à propos de la cohésion sociale²⁰:

« ...cette cohésion sociale, elle tient en deux mots : c'est la solidarité entre les différents segments, les différentes populations. Et cette solidarité elle est fondée sur la citoyenneté démocratique. Si on peut s'appuyer sur ces bases, on peut faire avancer le projet de démocratie culturelle. » Bernard Francq²¹

De même, la remise en question des normes sociétales, notamment le lien entre travail et utilité sociale, est émancipateur. « C'est le système de valeurs d'une société qui définit, par défaut, le hors norme comme étant sans valeur parce qu'inutile, improductif ou assisté. L'individu est évalué en fonction de son utilité sociale [...]. Ceux qui ne répondent pas à ces normes n'ont pas de valeur pour la collectivité. Ce sont les exigences normatives de la société - en matière de réussite professionnelle, de standards de consommation, de mode de vie, de réussite personnelle - qui entrainent les individus défaillants dans la dévalorisation et dans la honte de soi qui paralyse » (de Gaulejac et al., 2014). En cela, l'engagement pour et avec les désaffiliés rejoint les préoccupations d'autres mouvements citoyens (simplicité volontaire, indignés, mouvement de la Transition, etc.) qui proposent d'autres valeurs que la croissance, la consommation et la réussite sociale basée sur les seuls mérites de l'individu.

Cependant ne perdons pas de vue que s'ils proposent d'autres valeurs, la réalisation de ces valeurs devient une réussite sociale. Ces militants ne sont pas des personnes désaffiliées, mais, au contraire, qu'ils soient riches ou pauvres, ils ont un projet de société qu'ils défendent avec énergie et organisation. Ils pratiquent leur citoyenneté avec force. D'autre part, c'est aussi un peu difficile d'expliquer la simplicité volontaire à des personnes qui vivent au quotidien une forme austère de simplicité forcée.

Bien évidemment, la valorisation sociale d'un individu n'est pas déterminée que par le rendement ou la complexité de la fonction. C'est avant tout une échelle symbolique qui administre une valeur sociale à une identité, indépendamment de la valeur réelle d'une fonction ou d'un statut : le PDG est valorisé, mais le poète maudit fauché aussi, tout comme le médecin, ou l'artiste alcoolique autodestructeur.

Ces mouvements citoyens – mais pas uniquement – peuvent ainsi effectivement devenir un nouveau groupe social, valorisant différemment les identités. Un individu peu valorisé voire stigmatisé dans un milieu social peut ainsi utiliser ces traits identitaires comme ressource dans la culture de ces autres milieux sociaux. Mais il faut faire attention, ce n'est pas parce que l'échelle de valorisation des identités est différente qu'elle n'est pas basée sur le mérite individuel ou l'utilité sociale.

 $^{{\}color{blue} 20 \ \underline{http://cohesionsociale.wallonie.be/content/definitions-cohesion-sociale.}}$

²¹ Intermag magazine : Prévention et désaffiliation sociale : Au-delà de l'indignation Exposé de Bernard Francq Sociologue

D'autre part, la valorisation s'effectue aussi valablement au sein d'un groupe qui peut lui-même ne pas être inclus dans la société. Par exemple, les Roms sont affiliés à leur groupe. Les liens entre eux sont forts, au point qu'ils revendiquent leur mise au ban de la société qui ne se prive pas de les stigmatiser. Ils sont fiers de leur culture qu'ils connaissent bien. Ils ne sont pas désaffiliés, ni en voie de l'être. Initialement nomades, ces groupes sont affranchis des sociétés qu'ils traversent, mais où aussi parfois, ils s'installent. Ils sont émancipés des contraintes sociales habituelles. Cependant, ils restent soumis à des coutumes parfois pesantes, contraignantes, excluantes, par exemple en matière de mariage. L'exemple du peuple Rom montrent à quel point des personnes peuvent être émancipées des contraintes sociales, tout en étant assujetties à la culture de leur clan ou de leur famille.

En résumé, le travail de conscientisation de l'ensemble de la société à son fonctionnement par l'exclusion de ses « surplus » est nécessaire et loin d'être terminé. La tâche n'appartient pas aux seules associations impliquées dans la pauvreté.

En effet, combattre le modèle social qui utilise l'exclusion pour garantir son équilibre est un choix de société qui concerne tout le monde²². Ce travail concerne toutes les associations, pas seulement celles qui travaillent avec le public victime de stigmatisation et d'exclusion.

Mais quand le but d'une association est la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, elle a aussi pour mission de déculpabiliser les personnes stigmatisées ; de les aider à se libérer du sentiment d'être inutiles, à grandir en s'appuyant sur leurs propres ressources et à s'affirmer en tant que citoyens, selon leurs aspirations, en tant que membres à part entière et égale du forum de la démocratie.

Au niveau de l'association

Toutes les associations d'éducation permanente ne sont pas pareilles. Certaines sont affiliées à un réseau 23 ou font « mouvement » 24 . Certaines sont de grosses structures souvent inscrites dans un contexte idéologique qui leur est propre (religion, politique, etc.). D'autres sont indépendantes et parfois de petite taille, neutres ou idéologiquement engagées également. Le point commun de cette mosaïque, c'est qu'elles sont toutes reconnues en éducation permanente. C'est à dire qu'au moins une partie de leur activité est consacrée à la réalisation des objectifs définis dans l'article 1 du décret $\S 3^{25}$.

« La démarche des associations visées par le présent décret s'inscrit dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire qui favorise la rencontre entre les cultures par le développement d'une citoyenneté active et critique et de la démocratie culturelle. »

Certaines associations travaillent efficacement sans disposer d'un local qui leur soit propre. Elles font du « camping ». Le temps de l'activité, les participants s'approprient le lieu temporaire qui devient leur « territoire » provisoire. D'autres associations disposent de leur propre local dont une partie devient le territoire des participants aux activités qui y sont organisées. Mais disposer d'un local ne suffit pas toujours pour toutes les activités. Toutes les associations d'éducation permanente sont familières du nomadisme.

La question du local est importante : idéalement, il lui faut une entrée directe, sans détours. Le local doit être facile d'accès. En fonction de sa localisation, le public qu'il va attirer sera différent. Son aspect jouera un rôle aussi dans la sélection du public qui le fréquentera. Le choix d'un local (ou des

²² L'épidémiologiste Richard Wilkinson a étudié l'impact de l'inégalité sur des domaines comme par exemple, la santé ou la sécurité, etc. Avec sa collègue, la sociologue Kate Picket, il a co-écrit un livre qui s'intitule : « Pourquoi l'égalité est meilleure pour tous » (éd. Les Petits Matins - Institut Veblen).

²³ Par exemple, l'asbl Afico est affiliée à la FGTB

²⁴ Par exemple, les Équipes Populaires sont organisées en « mouvement » et sont affiliées au MOC (Mouvement ouvrier chrétien).

²⁵Le texte du décret est aussi accessible via Gallilex, avec accès à tous les textes législatifs y afférent : https://www.gallilex.cfwb.be/fr/leg res 02.php?ncda=27856&referant=105a

locaux temporaires) aura aussi un impact financier non négligeable pour l'association. Cette réalité déterminant souvent le choix du local, les efforts porteront plutôt sur l'appropriation des espaces permanents ou temporaires par les participants en leur confiant la décoration, la disposition des meubles et même la responsabilité de la propreté.

Le local investi, les règles de son bon usage sont nécessaires. Elles vont également régir les relations entre les participants et serviront d'outils pouvant apaiser et sécuriser les relations. Quelques règles incontournables, connues de tous et auxquelles chacun est amené à adhérer s'il fréquente l'association permettent à la fois à l'équipe d'animation de sentir que les valeurs de l'association sont reconnues et respectées et aux participants d'avoir des repères.

L'association est aussi le cadre juridique qui permet l'action. L'organisation de ce cadre est propre à chaque structure, souvent en fonction de la composition des organes directeurs. La participation de personnes issues du public cible au niveau du cadre est souhaitable, mais avec un réel pouvoir de décision, pas seulement pour faire tapisserie.

L'association est aussi un lieu de travail avec du personnel salarié et/ou des bénévoles. La sensibilité de chacun influencera les méthodes de travail, mais aussi la perception de l'éducation permanente. Le partage des différentes sensibilités est une richesse qui n'est peut-être pas suffisamment exploitée. Il y a déjà trop longtemps que la Fédération Wallonie-Bruxelles n'a plus organisé de « journée de l'éducation permanente ».

Le travail en partenariat est encouragé par les autorités. Les modalités ont été assouplies, ce qui le rend plus accessible, sans qu'il ne soit pénalisant par rapport aux obligations liées à la reconnaissance. Il subsiste néanmoins des tensions. D'abord parce que tous ne sont pas encore suffisamment informés des nouvelles règles et ensuite, parce que la « chasse aux participants » est une réalité. Il y a là un travail de conscientisation à effectuer contre toute forme de concurrence entre les associations pour enrôler le public. Généralement, il n'y a pas volonté de concurrence, mais un besoin vital d'augmenter le nombre de ses participants ou les chiffres de public impacté. Ce n'est pas bien grave de demander à quelqu'un de s'inscrire sur la liste... Mais si cette personne est bombardée d'invitations, elle risque de ne plus savoir où donner de la tête et c'est ainsi qu'une personne, au départ déjà frileuse à participer aux activités d'une seule association, finit par ne plus participer à rien du tout. La chasse aux participants ne doit pas devenir du harcèlement.

Seule, une association a peu de pouvoir. Pour avoir du poids, il est nécessaire de s'engager dans les réseaux, chacun en fonction des centres d'intérêt. Chacun, en fonction de ses possibilités, a le devoir d'être participatif au sein de ces réseaux, afin de faire remonter les aspirations des participants et celles de l'association.

Enfin, chaque association développe ses propres méthodes, dans le cadre de thématiques qu'elle a elle-même choisies. Toutes ces différences sont des richesses qui ne s'inscrivent pas dans une échelle de valeur. Toutes ont en commun ce fameux décret que certains voient comme une contrainte, alors que d'autres y trouvent une opportunité pour accéder à la capacitation citoyenne.

Au niveau des activités (méthodes d'éducation permanente)

Le but de l'action

Certains²⁶ parlent d'empowerment, c'est à dire l'action de mettre le participant en pouvoir d'agir sur les conditions sociales, économiques, politiques, etc. auxquelles il est confronté, de manière à développer sa capacitation, c'est à dire, selon le Larousse, un « *Processus par lequel une personne ou une collectivité se libère d'un état de sujétion, acquiert la capacité d'user de la plénitude de ses droits, s'affranchit d'une dépendance d'ordre social, moral ou intellectuel.* » (date de la publication : 18/12/2005 - éd. commission générale de terminologie)

Pour simplifier, nous allons utiliser le mot participation. L'objectif de l'action d'éducation permanente de Dominos La Fontaine est d'amener le participant aux activités à pouvoir participer activement à la défense de ses droits, à se libérer des jougs qui lui sont propres, à contribuer à l'évolution de la société, selon ses aspirations.

Premier espace d'activité, les animations-réactions

Ces animations seraient destinées aux personnes situées assez loin dans le processus de désaffiliation. En effet, d'après Ausloos (1995), le milieu précarisé fonctionne sous forme de transactions chaotiques : les conflits y sont permanents et s'enchaînent, sans jamais arriver à les résoudre. On passe d'un sujet à un autre sans aller au bout de la discussion. Par ce fait, la personne souffre d'une telle surcharge mentale/d'infos et d'un manque de temporalité ce qui amènent des difficultés de mémoire (l'info circule mais ne reste pas), si bien qu'elle se trouve embarquée dans des séances chaotiques et désordonnées. Tout est continuellement remis en question. Le temps présent prime, aucun plan, engagement ou projet n'est envisageable. L'animation-réaction propose aux participants de prendre un temps pour eux, en vue de s'exprimer sur ce qu'ils vivent, à un moment donné. L'objectif est de leur proposer une pause dans la fuite du temps et des problèmes, de leur permettre d'en discuter, de les rejoindre dans leurs besoins (écoute, reconnaissance,) afin de, petit à petit, leur redonner confiance.

Les moyens d'expression sont divers : apprentissage de certaines techniques artistiques ou des arts du cirque, sketches ou jeux de rôle mettant en scène certains événements vécus personnellement (chercher ensemble comment les choses auraient pu être différentes, tester d'autres interactions dans le jeu).

Les bénéfices pour les participants peuvent être observés à très court terme : mieux gérer les émotions et/ou des conflits, se recentrer grâce à l'auto-observation, développer des compétences relationnelles mais aussi se décentrer en apprenant à jouer un autre rôle et en étant à l'écoute des réactions que cela provoque.

Pour ne pas perdre ceux qui en ont le plus besoin, un cadre est utile mais il sera minimum : définir la durée de l'activité et demander de s'y tenir, le lieu (fermé pour le public en grande souffrance mais en restant attentif de ne pas s'éloigner de trop de l'éducation permanente) ; une explication de l'objectif et une règle : « si tu ne participes pas, tu ne critiques pas ». Un respect (un « non-empêchement ») des autres et de leur participation personnelle est nécessaire.

Serait-il possible par exemple d'imaginer qu'il y ait un animateur qui aurait une double casquette à savoir d'une part, coanimer les activités pour temporiser si nécessaire au vu du contexte imprévisible et d'autre part être chargé de l'aide individuelle. Par cette prise en charge plus personnelle, l'animateur ouvrirait la voie par l'accompagnement individuel vers ces animations collectives, ce relais rassurait le participant. Si on considère que le développement humain se fait tout au long de la

-

²⁶ Par exemple Lire et Écrire: https://www.lire-et-ecrire.be/L-empowerment-un-concept-a-s-approprier-en-alpha

vie et ne se rigidifie qu'en cas d'obstacle à un stade (E. Erikson), on peut voir l'émancipation, l'apprentissage et la réalisation de son identité comme étant empêchés par des obstacles : c'est donc dans une logique de levée d'obstacles au développement qu'on peut envisager ces accompagnements (et pas comme transmission de savoir ou formation en soi). Nous réalisons que telle proposition demande des moyens mais nous la suggérons en guise de réflexion. Reste à trouver le financement, car cette approche nécessaire ne relève pas de l'éducation permanente, même si elle est une étape pour pouvoir y parvenir.

Deuxième espace d'activité : les animations – projets

Ces animations vont toucher un autre public. En effet, si l'on reprend les zones expliquant le processus de désaffiliation de R. Castel (1991), elles s'adressent davantage aux personnes situées dans la zone d'assistance et/ou de vulnérabilité (voir annexe 1).

L'objectif visé est différent de celui des animations-réactions : (re)valorisation des personnes, développement des talents, augmentation de la confiance en soi ou de l'assertivité, construction d'un projet collectif.

Il peut s'agir de l'élaboration d'une pièce de théâtre, de la réalisation d'un numéro de cirque ou d'une animation musicale... le contenu se définissant avec les participants. Le théâtre-action trouve ici sa place.

Si le cadre est ici plus exigeant mais plus sécurisant car stable (un horaire et un lieu précisés, un engagement de la part des participants et ce dans la durée (par exemple 6 semaines minimum), avec explications des objectifs et des étapes), il ne doit néanmoins pas être vécu comme trop lourd. Cela nécessite probablement de rencontrer chacun personnellement pour clarifier les motivations et répondre aux craintes éventuelles.

En admettant que l'association soit submergée de candidats participants et en admettant que plusieurs animateurs puissent être à disposition, il serait idéal de diviser en plusieurs sous-groupes, en fonction des particularités de chacun. Malheureusement, les moyens manquent.

Il existe aussi des formes diversifiées d'animation-projet. Si l'on prend l'exemple du théâtre-action, les participants s'expriment sans nécessairement « se déshabiller ». Ils jouent un rôle. Ils ont le loisir de s'exprimer par le biais de la fiction. Ils peuvent revendiquer ce qu'ils veulent sans avoir à exprimer leurs ressentis, leurs émotions, leur état d'âme. L'activité peut aussi être vécue comme un moment de détente pendant lequel on peut oublier ses problèmes.

Espace intermédiaire : la « table de rencontre », le « café papote »

Ces activités conviennent pour un public mixte. Elles sont accessibles tous les jours, ouvertes à tous et ne demandent pas, de prime abord, un investissement rédhibitoire. Le nombre de participants peut varier sans que ce soit problématique et leur déroulement dépend des particularités des personnes qui y participent.

Ces groupes sont appelés, dans la littérature, des groupes « équipe » où ils se rencontrent régulièrement pour aborder des sujets de société. On y retrouve, surtout auprès des plus anciens, un certain « militantisme » mais il disparaît (comme l'énonce Dominos La Fontaine). Le public va et vient. Il ne faut pas s'attendre à de la constance. Au fil du temps, le public devient de plus en plus désaffilié. Les militants se retrouvent le plus souvent au sein des plus âgés qui ont connu un passé plus actif.

L'objectif est d'amener le groupe à cerner les enjeux liés aux sujets débattus, évaluer les pistes de solutions et se mobiliser collectivement pour une cause commune. L'animateur veille à susciter et

développer l'esprit critique, apprend à aller chercher des informations auprès de sources sûres, fait prendre conscience de la capacité de chacun à être acteur de sa propre vie et à se mobiliser autours d'enjeux plus collectifs.

Le débat s'ouvre à partir d'intérêts ou d'expériences de participants. Il est en effet important de les reconnaître expert de leur vécu. Même si le point de départ est lié à une situation particulière et personnelle, un débat bien mené permet généralement de déboucher sur une dimension collective. Pour dépasser le simple échange de paroles - qui soulage provisoirement leurs auteurs mais les enferment dans leur souffrance - l'animateur a à cœur de coaliser les personnes sur les idées importantes, les luttes/inquiétudes communes et l'intérêt des échanges de points de vue. Des recherches peuvent éventuellement être menées pour obtenir plus d'informations et/ou les confirmer.

Des personnes ressources peuvent être invitées dans le cadre de partenariat avec d'autres associations. C'est très enrichissant étant donné qu'un travail en amont a été fait. Le débat prend un réel relief et des actions plus concrètes peuvent s'en dégager. La difficulté sera de s'assurer qu'un nombre suffisant de personnes seront présentes quand l'invité arrivera. C'est faisable, mais d'expérience, il ne faut pas abuser de la méthode et ne pas multiplier les animations.

Les réflexions peuvent également mener à poser des actions plus spécifiques comme écrire à un ministre, à l'assistante du CPAS... Autant d'outils permettant (de faire valoir ses droits) et/ou l'émancipation personnelle. La création collective donne une force supplémentaire au groupe mais cette dernière n'est pas indispensable pour amener à une prise de conscience des réalités sociétales.

Mais si la création n'est pas indispensable à la prise de conscience, elle y contribue en sublimant l'esprit d'analyse et de jugement (l'esprit critique). La création collective permet aux participants de développer leur potentiel créatif, d'exprimer leur culture, de la revendiquer comme un droit et finalement de lui donner un droit de citer.

L'accès à la culture, ne devrait pas seulement être de pouvoir « consommer » de l'art reconnu ou non par la culture dominante. L'accès à la culture, c'est aussi le droit de connaître et de faire reconnaître sa propre culture, de l'exprimer.

La démocratie culturelle ne se limite à l'accès pour tous à la Culture, au temple de l'Art. Elle est aussi la reconnaissance de toutes les cultures, y compris celle(s) des pauvres. Il est donc très important que l'éducation permanente s'attache à faire prendre conscience de la légitimité de la culture populaire et à favoriser son expression²⁷.

Au niveau de la relation avec les personnes

Étre acteur d'éducation permanente avec des personnes en voie de désaffiliation demande un certain lâcher prise par rapport au temps. Les expériences de mépris, de trahison, de manipulation, d'humiliation, de honte les ont tellement fragilisés voire détruit qu'il faut parfois attendre des années avant d'oser à nouveau se lancer. La patience est de mise. Même si aucun résultat n'est visible, le processus est en marche et c'est cela qui compte. Accepter de leur laisser le temps, d'aller à leur rythme (avec d'inévitables et frustrants aller-retours) fait partie de ce processus. Attendre des résultats rapides sera source de déceptions tant pour les personnes que pour les intervenants.

D'autre part, il ne faut pas oublier que l'absence aux activités d'éducation permanente peut être le résultat d'évènements extérieurs (par exemple décisions prises par les services d'aide et sur lesquels les personnes ont peu de pouvoir). De même, une irrégularité dans la fréquentation peut être simplement liée à un état personnel qui ne va pas nécessairement de pair avec un désintérêt ou un désinvestissement total.

²⁷ S'émanciper par la culture : https://arc-culture.be/blog/publications/semanciper-par-la-culture-de-la-sociologie-aleducation-permanente/

Dans beaucoup de cas, un accompagnement individuel préalablement aux activités collectives semble opportun. En effet, celui-ci permet de rejoindre la personne là-où elle est, de l'entendre dans ses besoins, dans ses peurs, de la reconnaître sa valeur d'être humain. Il lui sera ensuite plus facile d'interagir avec les autres. L'accompagnement individuel permet également d'instaurer une relation de confiance, ce qui peut permettre à certain.e.s de retrouver un certain pouvoir d'agir redevenir acteur/actrice de leur vie, de redécouvrir des compétences, une force qui avait déserté leur vie et ainsi se mobiliser pour des enjeux qui dépassent leur seule personne. Il en existe toutefois certains qui ne pourront pas passer à l'action collective ou s'intéresser à l'association, trop écorchés qu'ils sont par leur parcours.

Enfin, n'oublions pas que le regard que tout un chacun porte sur les autres est important. Comme le disent de Gaulejac et al. (2014) : « les récits de ceux qui « s'en sont sortis » montrent l'influence déterminante d'une personne, ou d'une relation, qui redonnent confiance en soi ».

Conclusion

« Comment faire de l'éducation permanente avec un public en voie de désaffiliation » est une interrogation qui dépasse les frontières d'une association et qui touche, en réalité, l'ensemble de la société à la fois au niveau macro (valeurs sociétales telle que la productivité, l'utilité sociale, l'individualisme...) et au niveau micro (les ressources psychologiques, affectives, culturelles des personnes...). L'éducation permanente, l'émancipation ne sont pas faciles dans une société de plus en plus complexe, changeante et individualisante mais cela reste possible.

Nous sommes tous susceptibles d'être concernés par ce processus allant de l'intégration à la désaffiliation. Dans la situation actuelle, rien n'est jamais acquis et tout le monde peut basculer. On ne peut pas y répondre en ne prenant en compte que les difficultés relationnelles avec les individus.

Remettre du lien, de l'appartenance est un moyen de lutter contre la désaffiliation. Toutefois, dans notre société, la mobilisation collective n'est plus du tout une évidence (vu le contexte sociétal) et elle l'est encore moins avec un public en voie de désaffiliation. De plus, en 40 ans l'expression de l'émancipation collective a changé. Il est plus probable, à notre époque, de voir des personnes se mobiliser pour une cause commune mais de le faire de façon plus individuelle.

Être une association d'éducation permanente est exigeant, d'autant plus avec des personnes en voie de désaffiliation. Les missions de l'éducation permanente sont primordiales et doivent être soutenues dans l'intérêt de tous, dans l'intérêt de la société mais elles sont ardues, vu la complexité du phénomène de désaffiliation. Aujourd'hui, ces associations s'adaptent comme elles peuvent en voyageant dans des actions à chaque fois différentes afin de rejoindre le public qu'elles ont en face d'elles : actions individuelles pour rejoindre la personne, actions éducatives avec des échanges de savoirs, des actions revendicatrices plus collectives et citoyennes....

Il est probable que pour l'avenir, la question sur le « comment coaliser les personnes autour de buts communs et de mobilisation collective ? » soit au centre des débats et que les formations, l'adaptation et les méthodes de mobilisation citoyenne vont devoir être encore creusées, adaptées pour faire face à une nouvelle forme de militance. Le combat a tout son sens en cas d'oppression ou de déni de droits. Dans notre société, la défense des droits est souvent nécessaire. Le combat vise également la reconnaissance d'identités culturelles souvent considérée, comme inférieures, voire non valables.

Face au populisme, au complotisme et aux diverses formes de manipulation, la lutte est indispensable pour protéger la démocratie. La conscientisation et le développement de l'esprit critique sont donc bien plus importants que le « combat » en tant que tel. Les questions ne devraient-elles pas devenir : « comment coaliser les personnes autour de projets communs ? » et « comment mobiliser les personnes à un but collectif ? ».

Des échanges entre chercheurs et intervenants de terrain sont à renforcer afin que les pratiques et leurs fondements soient questionnés pour élaborer de nouvelles méthodes. La question semble se situer à 2 niveaux : que faire face à la souffrance personnelle va-t-on chercher à réparer/rencontrer cette souffrance mais au risque de rester à ce niveau ou cherche-t-on à monter vers une thématique plus globale et des portes de sorties plus collectives au risque de laisser des personnes sur le côté ? L'autre question pourrait être : Est-ce judicieux de créer des espaces pour un public mixte ou au contraire chaque public a-t-il besoin de méthodes adaptées ? Ne serait-ce pas un risque de compromettre une société plus inclusive ?

Il ressort clairement de ces réflexions que l'insertion sociale, compétence de la Région Wallonne et l'éducation permanente, compétence de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont complémentaires et indissociables. Quand il s'agit de public en voie de désaffiliation, séparer les deux concepts est une aberration. Chacune des actions prises séparément est soit incomplète, soit impossible à réaliser, laissant ainsi hors du champ de la citoyenneté, un large pan de la société.

Il ressort également que des thérapies individuelles ou collectives sont souvent nécessaires, soit avant de pouvoir commencer, par exemple, un atelier d'expression culturelle, soit en accompagnement de celui-ci.

Mais où et comment trouver le financement des ressources humaines nécessaires ?

Les équipes de la Fondation CYRYS (FUP) et de l'asbl Dominos La Fontaine, Février 2021

ANNEXES

Annexe 1 : La notion de désaffiliation de Robert Castel²⁸ (1991)

Qu'est-ce que la désaffiliation ?

Pour Robert Castel, les désaffiliés sont à l'aboutissement d'un *double processus de décrochage* par rapport au travail (réseaux producteurs de la richesse/dimension économique) ET par rapport à l'insertion relationnelle (reconnaissance sociale) dont l'origine est à rechercher au centre des sociétés²⁹.

Il s'agit bien d'un double décrochage au terme duquel « la précarité économique est devenue dénuement, la fragilité relationnelle isolement ».

Un individu désaffilié ne trouve pas les conditions et les supports à son intégration au travail et au sein de la société. Ce sont des personnes qui n'ont pas les moyens d'être les individus qu'ils voudraient être du fait qu'ils sont en défaut de ressources, de supports pour réaliser cette aspiration à être.

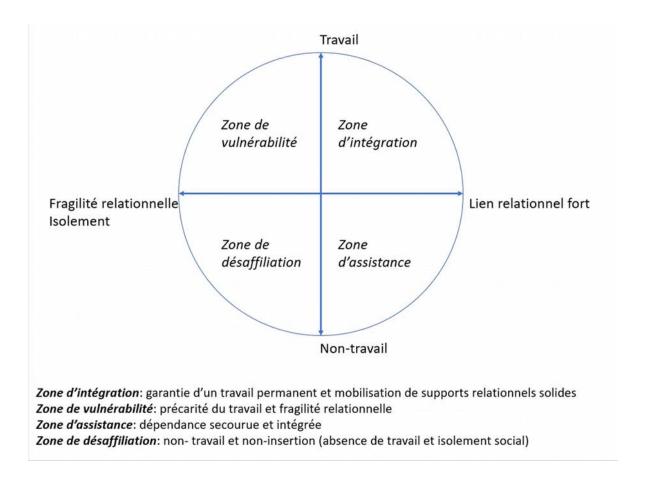
On parlait antérieurement de vagabond puis de prolétaire et maintenant d'inemployable.

-

²⁸Robert Castel est un sociologue ayant développé le concept de désaffiliation dans différents ouvrages. Nous nous basons quant à nous sur l'article de Olivier Gajac (voir bibliographie).

²⁹ Selon Castel, la désaffiliation relève d'un rapport centre-périphérie, elle est un processus qui conduit les individus à la marge de la société : « La marginalité est ainsi une production sociale qui trouve son origine dans les structures de base de la société, l'organisation du travail et le système de valeurs dominantes à partir desquels se répartissent les places et se fondent les hiérarchies, attribuant à chacun sa dignité ou son indignité sociale. »).

Illustration de la notion de désaffiliation



La catégorie des individus « désaffiliés » est aussi hétérogène que celle des « pauvres ». Robert Castel souligne que ce « sont des collections (et non des collectifs) d'individus qui n'ont rien d'autre en commun que de partager un même manque. Ils sont définis sur une base uniquement négative, comme s'il s'agissait d'électrons libres complètement désocialisés. Ainsi identifier sous le même paradigme par exemple le chômeur de longue durée et le jeune de banlieue en quête d'un improbable emploi, c'est faire l'impasse sur le fait qu'ils n'ont ni le même passé, ni le même présent, ni le même avenir et que leurs trajectoires sont totalement différentes. C'est faire comme s'ils vivaient dans un horssocial. [...] » (Donneaux, 2015).

C'est en cela que Robert Castel ne parle pas d'exclusion mais de désaffiliation, dans le sens que l'exclusion fait référence à un état immobile/de fait alors que la désaffiliation est un processus évolutif où la personne est susceptible de se réapproprier ou non les supports pour son intégration. De plus, le modèle renvoie à une multitude de situations étant donné qu'il s'agit d'un continuum travail-non travail/lien-isolement.

Annexe 2 : L'éducation permanente dans le décret

Qu'est-ce que l'éducation permanente pour le décret ?

Les objectifs et missions de l'éducation permanente sont rappelés dans le décret du 14 novembre 2018.

Selon l'article 1 er §2, une organisation d'éducation permanente a pour objectif de favoriser et de développer, principalement chez les adultes...

- une prise de conscience et une connaissance critique des réalités de la société ;
- des capacités d'analyse, de choix, d'action et d'évaluation ;
- des attitudes de responsabilité et de participation active à la vie sociale, économique, culturelle et politique.

La démarche des associations visées par le décret s'inscrit dans une perspective d'égalité et de progrès social, en vue de construire une société plus juste, plus démocratique et plus solidaire qui favorise la rencontre entre les cultures par le développement d'une citoyenneté active et critique et de la démocratie culturelle.

L'article 1 évoque également le fait que les actions sont réalisées « dans une perspective d'émancipation individuelle et collective des publics en privilégiant la participation active des publics visés et l'expression culturelle ».

A propos du décret

Accès au document de synthèse 2019, ainsi qu'aux autres textes réglementaires sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles : http://www.educationpermanente.cfwb.be/index.php?id=558

Bibliographie

Ausloss G. (1995), » Compétences des familles. Temps, chaos, processus » Erès, 174p.

Collectif, sous la direction de Malchair L. (2017), « Une école hors les murs. Transmission, émancipation et citoyenneté ». Commission Justice et Paix, 60p.

Debordeaux D. (1994), « Désaffiliation, disqualification, désinsertion » In : Recherches et Prévisions n°38, pp 93 à 100.

de Gaulejac V., Taboada-Leonetti I. (1994), « La désinsertion sociale, déchéance sociale et processus d'insertion » In : Recherches et Prévision n° 38, pp 77 à 93.

de Gaulejac V., Blondel F., Taboada-Leonetti I. (2014), « La lutte des places ». Desclée de Brouwer, 351p.

Degée J-L. (2013), « Education permanente : Chemins croisés et croisée des chemins », Introduction au colloque du 26/10/2013 « Education permanente : Parcours d'intégration et/ou chemins d'émancipation ? », 10p.

Donneaux L. (2015), « Pauvreté, exclusion : quand la sociologie interroge les idées reçues », Vivre ensemble, Analyses 2015-13, 9p.

Fastrès J. (2015), « Participation des publics précarisés en éducation permanente. Une lecture interactionniste : Faire une équipe d'acteurs dans un contexte de désaffiliation », Intermag de novembre 2015, 13p.

Fontaine P. (1992), « Le temps et les familles sous prolétaires », Thérapie familiale, n° 3, Vol 13-92, pp 297 - 326.

Fourez B. (2004), « Personnalité psycho familiale, personnalité psycho sociétale », Thérapie familiale n°3, Vol 25, p 255-275.

Fourneau O. et Scohier C. (2020), « Education populaire, une remise en question permanente », Bruxelles en mouvements n°307, pp 2-4.

Furtos J., Lahlou J., Laval C., (1999), « Points de vue et rôle des acteurs de la clinique psychosociale : recherche-action », Orspère, pp 2-100

Gajac O. (2015), « La notion de désaffiliation chez Robert Castel », Revue du Mauss permanente [en ligne] http://www.journaldumauss.net/./?La-notion-de-desaffiliation-chez-1250

Goffinet S-A. (2016), « Les mécanismes d'enfermement et de sorties de situations de désaffiliation sociale », Journal de l'Alpha, n° 201 pp 79-89

Mannoni P. (2000), « La malchance sociale », Odile Jacob, 240p.

Maurel C. (2010), « Education populaire et puissance d'agir : les processus culturels de l'émancipation », l'Harmattan, 241p.

Meynckens-Fourez M. (1997), « La supervision d'équipe du mythe de l'extérieur à l'interpellation au sein même de l'équipe », Thérapie familiale, Vol 18-1, pp 73-83.

Meynckens-Fourez M. (1999), « Comment prendre en compte les tensions entre professionnels ou entre professionnels et familles pour mieux rencontrer le patient ? », Thérapie familiale, Vol 20-2, pp 117-129.

Moulaert T. et Renan P. 52007), « Où en est l'Éducation permanente ? », Revue Nouvelle 11/2007, pp 16 – 16. Vandecasteele I. et Lefèbre A. (2006), « De la fragilisation à la rupture du lien social : approche clinique des impacts psychiques de la précarité et du processus d'exclusion », Cahiers de psychologie clinique n°26, pp 137-162.

Vanderborght. M. (2012), « Vous avez dit « Milieux populaires »? Entre position sociale commune et éclatement des réalités », Point de repères n°40, pp 59-66.

Vanderborght. M. (2014), « Education populaire : quand le changement devient possible ! », Point de repères n°43, 68 pp.